

BREVET PROFESSIONNEL D'AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

DOSSIER 1 - THÈME

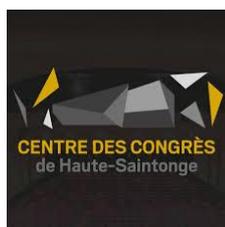
Ce dossier contient 5 folios, page de garde comprise.

Assurez-vous que le dossier qui vous a été remis est bien complet avant de commencer l'épreuve.

L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode d'examen, est autorisé.

BP AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ	21SR-BP ATPS U11	Session 2021	THÈME
Epreuve écrite E1.A : Prise en charge d'un site	Durée : 3h	Coefficient : 4	Folio 1 sur 5

ÉTUDE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE



NOTICE DESCRIPTIVE

Cette notice a pour objet de décrire l'activité du complexe de loisirs du « **centre des congrès de Haute Saintonge** » à Jonzac.

1. MISE EN SITUATION DU CANDIDAT

Vous venez d'être embauché en CDI en tant que chef d'équipe et en tant que conseiller et adjoint au Chargé de Sécurité de la communauté de communes de Haute Saintonge.

Dans cet objectif, vous devez réaliser deux missions complémentaires visant à améliorer la sécurité de cet établissement :

- une en matière de « Prévention et de lutte contre l'incendie » ;
- une en matière de « Prévention et de lutte contre la malveillance ».

2. IMPLANTATION

Le centre des congrès de Haute Saintonge est implanté à Jonzac au sud de la Charente Maritime. Le centre se situe à moins d'une heure de Bordeaux.

Le centre est géré par la communauté de communes de Haute Saintonge. Cette dernière a une grande expérience de la gestion des sites recevant du public puisqu'elle assure l'exploitation de :

- Les Antilles de Jonzac ;
- La Maison de la vigne et des saveurs ;
- La Médiathèque communautaire ;
- L'école des Arts de Haute Saintonge ;
- La Maison de la Forêt ;
- Le parc labyrinthe Mystéra ;
- Le pôle nature de Vitrezay ;
- Le circuit de Haute Saintonge.

Le service technique a pour mission la sécurité de l'ensemble de ces sites. Il est composé d'un chef de service SSIAP 3, de 2 chefs d'équipe SSIAP 2 et de 8 SSIAP 1. Tous sont titulaires de la carte professionnelle surveillance humaine et surveillance par des systèmes électroniques de sécurité.

3. SITUATION – ENVIRONNEMENT

Implantée sur la ZAC du Val de Seudre, le centre est au cœur de nombreuses infrastructures :

- *un centre aquatique « Les Antilles de Jonzac »,*
- *un casino,*
- *un hôtel,*
- *un centre de vacances Pierre et Vacances,*
- *un centre thermal « Chaîne du Soleil ».*

Le centre de Secours se trouve à un délai d'intervention de 5 minutes.

Le centre est implanté en zone Gendarmerie Nationale.

BP AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ	21SR-BP ATPS U11	Session 2021	THÈME
Epreuve écrite E1.A : Prise en charge d'un site	Durée : 3h	Coefficient : 4	Folio 2 sur 5

4. INFRASTRUCTURES

Le centre est constitué d'un bâtiment qui se compose de :

- un hall,
- une agora,
- un auditorium,
- un espace modulable pour séminaire,
- un bowling,
- une administration (non accessible au public),
- un PC Sécurité,
- des locaux techniques :
 - local TGBT avec armoires haute et basse tension,
 - local vide-ordure,
 - chaufferie de 300 kW,
 - cuisine,
 - local de stockage / magasin de réserve du matériel high-tech,
- un parc de stationnements couverts.

En N+1 :

- loges,
- un espace mutualisé,
- un foyer,
- un balcon.

Le centre est un bâtiment construit en béton armé et structure métallique recouverte de vitrage.

Le site dispose de 200 places de parking (stationnements couverts).

L'administration dispose d'un coffre-fort afin de déposer la recette des spectacles et du bowling.

L'ensemble des salles disposent d'un équipement High-Tech.

Les salles de séminaires disposent de matériels vidéo et informatiques.

5. FONCTIONNEMENT DU CENTRE DES CONGRÈS

L'activité du centre des congrès est très variable selon les séminaires et spectacles prévus.

Le PC Incendie est implanté dans l'administration.

Lors des heures d'ouverture du bowling, seul un agent SSIAP1 est sur place. Lors des séminaires et des spectacles, l'effectif des agents évolue en fonction du nombre de personnes attendu.

6. LISTE DES DOCUMENTS annexés mis à disposition dans le dossier n° 3

Annexe 1	Extrait de l'arrêté du 25 juin 1980 modifié : dispositions générales relatives à tous les établissements recevant du public CCH, GN, CO, AM, MS.
Annexe 2	Extrait des dispositions particulières applicable aux établissements de type L.
Annexe 3	Référentiel de certification NF A2P.
Annexe 4	Extrait du code de la sécurité intérieure.
Annexe 5	Règle APSAD R81.

BP AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ	21SR-BP ATPS U11	Session 2021	THÈME
Epreuve écrite E1.A : Prise en charge d'un site	Durée : 3h	Coefficient : 4	Folio 3 sur 5

7. PLAN DU CENTRE

Réalisation d'un Centre de Congrès.

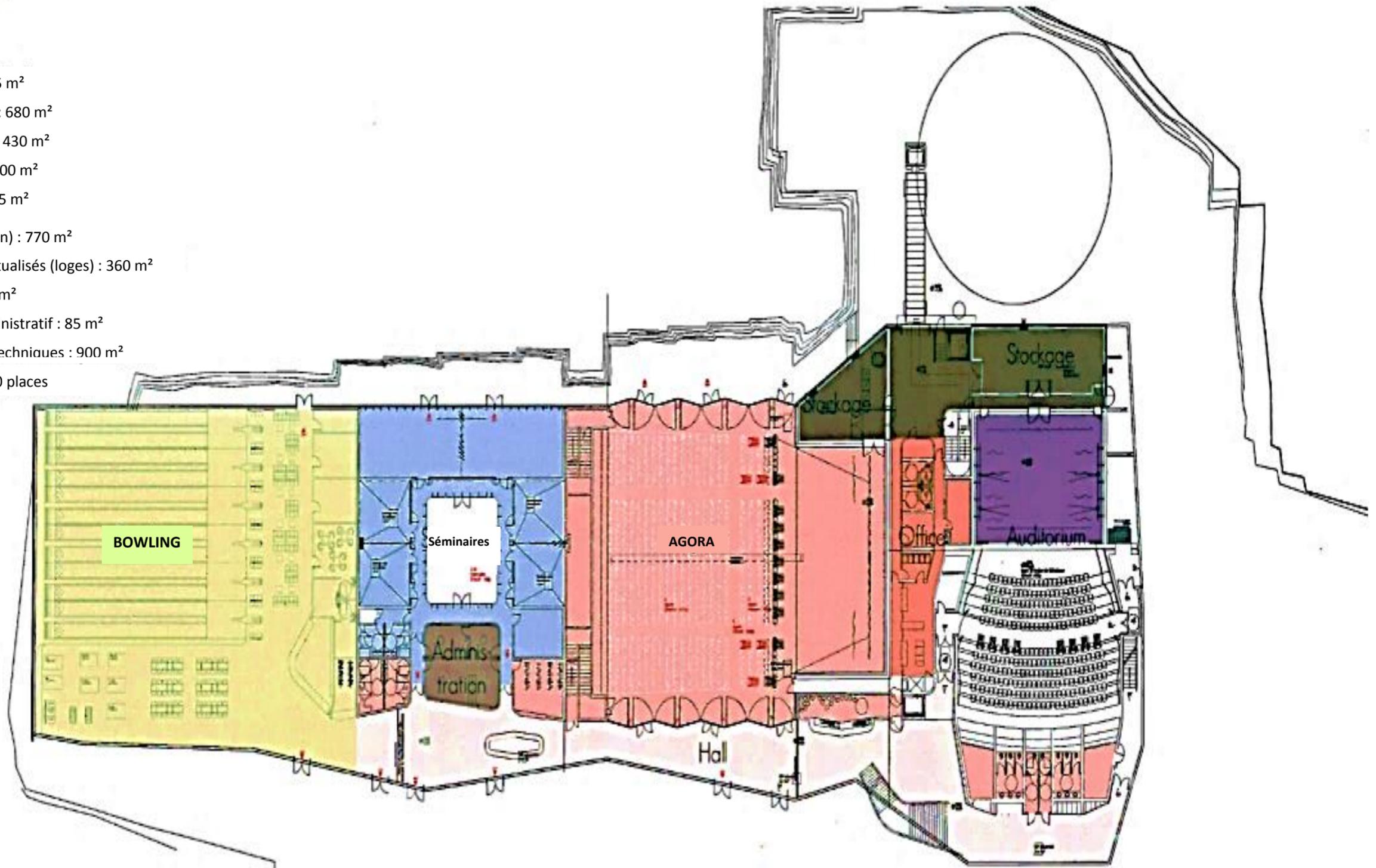
Plan du RDC. Echelle 1/500.

Coupe longitudinale.

Surfaces:

- Agora : 1265 m²
- Auditorium : 680 m²
- Séminaires : 430 m²
- Bowling : 1200 m²
- Autres : 2325 m²
- Hall (+ balcon) : 770 m²
- Espaces mutualisés (loges) : 360 m²
- Office : 210 m²
- Espace administratif : 85 m²
- Servitudes techniques : 900 m²

Stationnement : 200 places



BP AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ	21SR-BP ATPS U11	Session 2021	THÈME
Epreuve écrite E1.A : Prise en charge d'un site	Durée : 3h	Coefficient : 4	Folio 4 sur 5

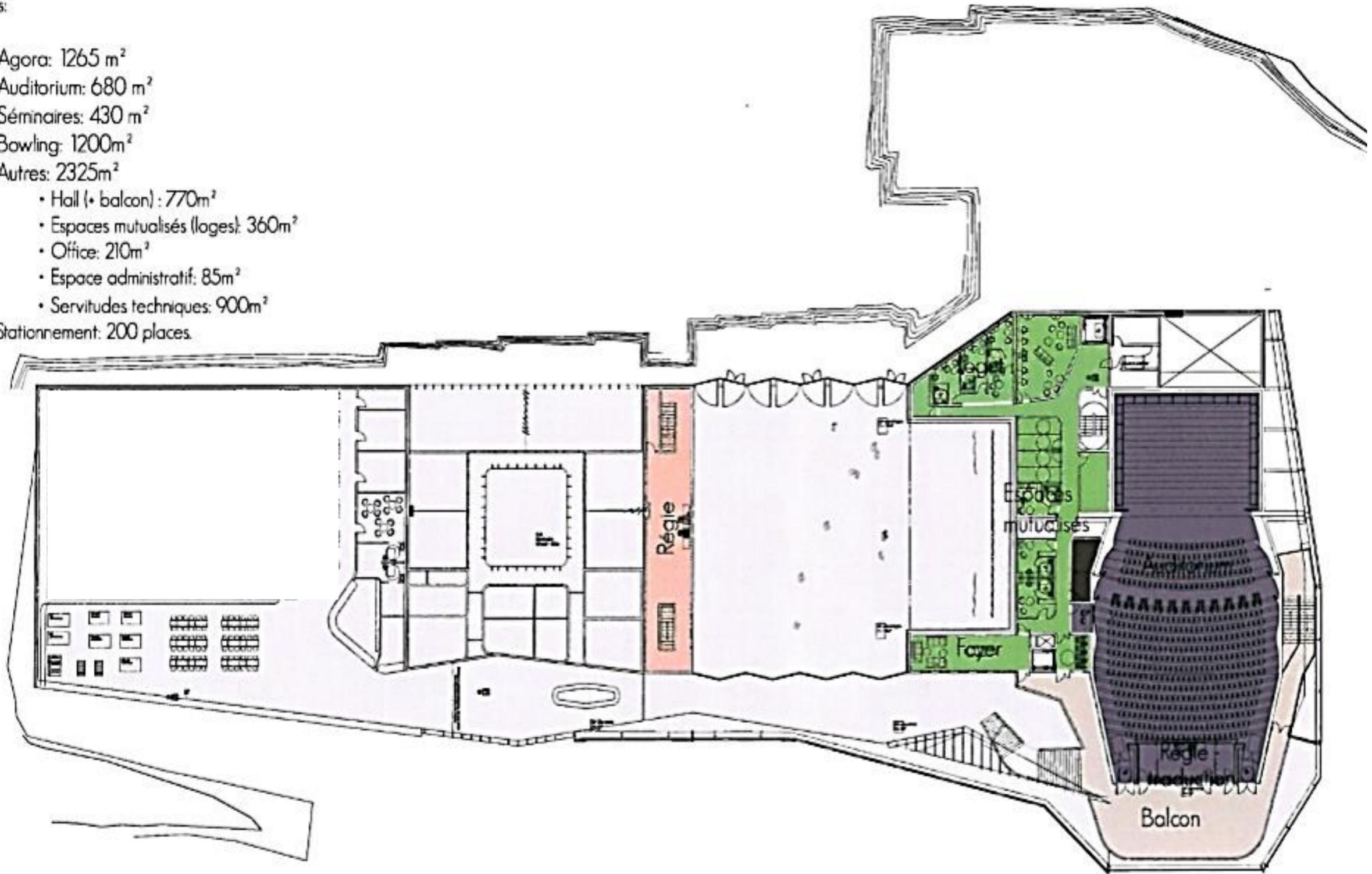
Réalisation d'un Centre de Congrès

Plan du RDC Echelle 1/500

Surfaces:

- Agora: 1265 m²
- Auditorium: 680 m²
- Séminaires: 430 m²
- Bowling: 1200m²
- Autres: 2325m²
 - Hall (+ balcon) : 770m²
 - Espaces mutualisés (loges): 360m²
 - Office: 210m²
 - Espace administratif: 85m²
 - Servitudes techniques: 900m²

Stationnement: 200 places.



BP AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ	21SR-BP ATPS U11	Session 2021	THÈME
Epreuve écrite E1.A : Prise en charge d'un site	Durée : 3h	Coefficient : 4	Folio 5 sur 5